

Chargé d'études à la Commission Formation, Education et Recherche (h/f)

Synthèse de l'offre

Employeur :	REGION ILE DE LA REUNION Hôtel de Région Pierre-Lagourgue Avenue René-Cassin Moufia 97490Saint-Denis
Grade :	Attaché
Référence :	O974200700084658
Date de dépôt de l'offre :	01/08/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/10/2020
Date limite de candidature :	01/09/2020
Service d'affectation :	Conseil Economique Social Environnemental Régional

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Hôtel de Région Pierre-Lagourgue Avenue René-Cassin Moufia 97490 Saint-Denis
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Attaché principal
Famille de métier :	Affaires générales
Métier(s) :	Instructrice / Instructeur - gestionnaire de dossiers

Descriptif de l'emploi :

Les chargé/e/s d'études du Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER) sont des agents du Conseil régional mis à disposition de l'Assemblée consultative. Leurs rôles et fonctions sont de soutenir le travail des membres en apportant l'expertise nécessaire, en mobilisant les moyens techniques mis à disposition pour le déroulé des séances de travail, de veiller avec le/la Président/e de la commission ou groupe de travail à la dynamique des groupes, au respect des avis et des points de vue dans l'objectif de permettre la plus grande représentativité des positions de la société civile organisée et de ses réseaux d'acteurs.

Profil demandé :

Connaissances et qualifications : Connaissances et qualifications relatives à l'organisation et au fonctionnement des institutions,

départementale et régionale, à l'environnement socio-économique et culturel du territoire et aux thématiques concernées par le poste, en particulier :

- . Éducation et citoyenneté
- . Enseignement et formation tout au long de la vie
- . Formation professionnelle continue, apprentissage et alternance
- . Enseignement supérieur, recherche, transfert de technologies
- . Promotion sociale et insertion professionnelle
- . Métier de demain.

Savoir-faire : Qualités rédactionnelles confirmées ; Capacités d'analyse, de recherche et de synthèse ; Maîtrise des outils informatiques ; Aptitudes à l'animation et à la conduite de réunions, à l'animation des réflexions et des travaux et au travail en mode projet.

Savoir-être : Rigueur ; Méthode ; Sens de l'organisation et de l'anticipation ; Curiosité intellectuelle ; Autonomie dans le travail ; Fortes aptitudes relationnelles ; Esprit d'équipe et d'initiative.

Mission :

MISSION DE VEILLE : Effectuer une veille d'information sur les thématiques et dossiers suivis ; Renforcer le suivi relationnel et de travail avec les homologues du Conseil régional afin d'obtenir les informations nécessaires à la conduite des travaux ; Renforcer le suivi relationnel et de travail avec les partenaires extérieurs (État, Collectivités locales, Établissements publics, ...) afin d'obtenir les informations nécessaires à la conduite des travaux.

MISSION DE SOUTIEN AUX CONTRIBUTIONS DU CESER : Rédiger les projets d'avis sous la responsabilité du/de la Président/e de commission ou du groupe de travail ; Porter et garantir la cohérence graphique des productions du CESER en lien avec le/la chargée de communication du CESER ; Participer à l'examen et au traitement des amendements liés à la préparation des avis du CESER ; Veiller à la cohérence et à la pertinence des avis, au suivi et à l'évaluation des travaux du CESER (qualité, pertinence, efficacité).

MISSION D'ORGANISATION : Assurer les prises de contact utiles aux travaux de l'instance de travail, en lien avec le secrétariat des Instances ; Préparer les réunions de groupe de travail et de commission (ordre du jour, support de présentation, ...) et en rédiger les compte-rendus ; Veiller à l'élaboration des échéanciers, au respect des plannings et contribuer à la préparation des plans de communication.

MISSIONS LIÉES À LA CONDUITE DE PROJET : Développer le travail en mode projet et les approches croisées ; Participer à la dynamique d'équipe et développer les échanges transversaux avec les collègues ; Anticiper et évaluer en accord avec le/la Président/e de l'instance de travail les besoins spécifiques aux travaux du groupe de travail ou de la commission ; Participer à la conception et l'organisation de manifestations (CESER hors les murs, colloques, forums, ...) ; Soutenir les réflexions liées permettant une vision globale sur le positionnement du CESER sur tous les sujets pour être garant de la cohérence dans les travaux spécifiques ; Soutenir et développer les réseaux de relations du CESER avec les acteurs.

MISSION DE PRÉPARATION ET CONDUITE DES TRAVAUX : Rédiger les notes préparatoires utiles aux travaux des commissions et groupes de travail ; Assurer le travail de veille juridique, technique et contextuelle utile, en lien avec l'assistante au pôle production ; Consolider et mettre en œuvre l'expertise technique sur les sujets ou thématiques traités afin d'alimenter et d'aider le débat et la réflexion des conseiller/ère/s ; Contribuer à la bonne tenue et à l'animation des débats en soutien du/de la Président/e de l'instance concernée.

Contact et informations complémentaires :

MODALITÉS DU POSTE : * Versant : Fonction Publique Territoriale ; * Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ; * Recrutement par voie : Statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) ; Contractuelle (Bac +3 minimum ; Article 3-2 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale). **DÉPÔT DES CANDIDATURES :** Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV en précisant l'intitulé et le numéro de l'offre avant le 1er septembre 2020 à l'adresse mail suivante : emplois@cr-reunion.fr . Les candidatures internes seront examinées de manière prioritaire dans le respect des orientations règlementaires.

Téléphone collectivité : 02 62 48 70 07

Adresse e-mail : emplois@cr-reunion.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.